

mal interprétée, comme si Nous avions dit une chose et avons voulu en faire entendre une autre ; comme si en condescendant à des dispenses nécessaires en des cas particuliers, Nous avions voulu abandonner les glorieuses traditions du passé et renoncer aux droits sacrés de l'Eglise et aux revendications de ce Siège apostolique.

« Nous qui avons toujours eu soin de parler aux fidèles avec cette simplicité que Jésus-Christ a tant recommandée à ses apôtres, Nous ne pouvons permettre qu'on Nous fasse le tort de tirer de Notre Lettre ce qui n'y est point, ce qui fut jamais dans Nos intentions et, pis encore, de violenter Nos paroles pour leur donner un sens contraire à leur sens véritable ».

— A l'occasion du service anniversaire de Léon XIII, on s'est préoccupé de la date à laquelle pourrait avoir lieu la translation de ses restes dans leur sépulture définitive à Saint-Jean de Latran.

Cette translation est subordonnée à l'achèvement du monument.

La statue de Léon XIII — statue colossale de neuf pieds — qui dominera la tombe, est aux mains des ouvriers d'art. Le modèle en plâtre est achevé ; on le voit à côté du bloc de marbre que le ciseau du sculpteur fouille en ce moment.

Les blocs qui deviendront le *Travailleur pèlerin* et la *Religion* n'ont pu être encore touchés. Terminés, ou à peu près, dans la maquette qui les représente au tiers de la grandeur définitive, ces deux « sujets » demandent encore à être moulés en plâtre, avant de passer aux mains des ouvriers sculpteurs.

L'œuvre est confiée au sculpteur Tadolini.

Il faut se rendre compte du travail qu'exige une œuvre pareille pour comprendre les délais apportés à la sépulture définitive de Léon XIII.